

Syndicat national CGT de l'AFPA
13, place du général de Gaulle
93108 Montreuil cedex

Tél 01 48 70 53 08
Fax 01 48 59 87 09

Motion du CONSEIL NATIONAL
du syndicat national CGT des personnels de l'AFPA
réuni le 15 février 2006.

Le conseil national du syndicat CGT des personnels de l'AFPA dénonce le détournement par le gouvernement des sommes contractuellement affectées à l'AFPA :

- 23 millions d'euros détournés sur les bons résultats 2005 obtenus par le travail du personnel ;
- 23 millions d'euros de "réserve de précaution" déjà gelés sur le budget 2006 ;
- 21 millions d'euros détournés "tout ou partie", pris sur l'indemnisation versée par TOTAL pour reconstruire le Centre AFPA de TOULOUSE BORDELONGUE détruit lors de l'explosion de l'Usine AZF de Toulouse le 21 septembre 2001 ;

Les prélèvements financiers du gouvernement, le non respect des engagements signés avec l'AFPA et les régions (Contrat de Progrès ETAT-AFPA 2004/2009, avec l'affectation des excédents bruts d'exploitation et des résultats à l'investissement, protocole de reconstruction du centre AFPA de TOULOUSE BORDELONGUE) provoquent le déséquilibre financier de l'AFPA et compromettent sa pérennité.

Le CONSEIL NATIONAL du syndicat CGT des personnels de l'AFPA se réserve le droit d'engager toutes actions utiles pour exiger du gouvernement le respect de ses engagements.